

FITNESS MANAGEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 163.231,25 euros

Siège social : 8 rue Lamartine - 75009 Paris

830 217 964 RCS Paris

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ STRATÉGIQUE EN DATE DU 25 JANVIER 2025

1. Décision à prendre quant au remplacement du directeur général démissionnaire

Monsieur Bertrand Bonelli informe le Comité Stratégique de la démission en date du 25/01/2025 de Madame Sandrine Bonelli de son mandat de directeur général ; il ajoute qu'il y a donc lieu de statuer sur son éventuel remplacement.

Il rappelle en tant que de besoin les dispositions de l'article 12 des statuts de la Société aux termes desquels :

- les directeurs généraux sont nommés par le Comité Stratégique, conformément aux dispositions de l'article L. 227-6 du code de commerce ;

- les directeurs généraux peuvent librement démissionner moyennant un préavis de trois mois dont ils peuvent être dispensés en tout ou partie par le Comité Stratégique.

Le président de séance donne alors la parole aux membres du Comité Stratégique. Une discussion s'instaure.

Après en avoir délibéré, le Comité Stratégique prend acte à l'unanimité de la démission de Madame Sandrine Bonelli de son mandat de directeur général avec effet du 25/01/2025, décide de la dispenser d'effectuer son préavis (...) et ne pas pourvoir au remplacement de Madame Sandrine Bonelli, directeur général démissionnaire.

2. Pouvoirs pour les formalités

Le Comité Stratégique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Certifié conforme à l'original



Le président
B&S Fitness Consult
Monsieur Bertrand Bonelli